

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 octobre 2023

D'ORIENTATION ET DE PROGRAMMATION DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE 2023-2027 -
(N° 1706)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 1

présenté par
le Gouvernement

ARTICLE 13

À l'alinéa 8, substituer aux mots :

« Après la première phrase de l'avant-dernier alinéa du III de l'article 16, est insérée »

les mots :

« L'avant-dernier alinéa du III de l'article 16 est complété par »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel visant à corriger le positionnement de la phrase insérée dans l'alinéa concerné.